

ADMISSION

Inscriptions uniquement sur le portail [ParcourSUP](#).

Etre titulaire du baccalauréat ou équivalences (voir les possibilités d'accès en cours de cycle sur www.nancy.archi.fr/fr/admission-en-premier-cycle.html)
Après une phase d'admissibilité sur dossier scolaire (résultats de Première, de Terminale et des épreuves anticipées du bac...), le candidat est convoqué en mai à un entretien de motivation.

Pour les étudiants venant d'autres formations, ou pour les étudiants étrangers, il y a possibilité de validation d'acquis.

Les études d'architecture respectent le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur. Elles sont organisées en trois cycles sur la base du schéma : LMD ou 3/5/8.



PREMIER CYCLE (3 ANS)

Cette formation, c'est essentiellement **un tronc commun d'enseignements** en vue d'acquies les bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de compréhension et de la pratique du projet.

Les matières enseignées pendant ces 3 années : Dessin, Histoire de l'art, Analyse architecturale, Conception, Géométrie, Paysage, CAO, Histoire de l'architecture, Histoire de l'urbanisme, Langues, Anthropologie, Sociologie, Philosophie ...

Au cours du cycle l'étudiant doit produire :

→ RAPPORT D'ÉTUDES

Un recueil actualisé en permanence des principales productions écrites et graphiques de l'étudiant et des connaissances et compétences acquises depuis l'entrée en formation.

→ MÉMOIRE

Un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués et d'enseignements reçus au cours du cycle.

→ PROJET FINAL

Le projet du semestre 6 est dénommé projet de Licence. Il permet d'apprécier la capacité de l'étudiant à gérer la multiplicité des approches dans le cadre d'un projet complexe.

60 ECTS par année

Les 3 années d'études représentent 180 crédits ECTS.



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Un étudiant peut effectuer un semestre ou une année d'études à l'étranger.



STAGE

L'étudiant doit effectuer 10 semaines de stage en 3 périodes, maximum 4 mois.

S

OPTION SCIENTIFIQUE

Dès la 3^e année, l'étudiant peut suivre l'option scientifique (projet cursus Architecte Ingénieur) *Cette option est en projet avec l'école partenaire (ENSTIB Epinal).*

!

Semaines thématiques :

- Semaine dessin
- Semaine voyage d'études
- Semaine architecture et patrimoine
- Semaine transition écologique

!

L'étudiant doit aussi effectuer un **engagement citoyen** durant le cursus.

B1

Le niveau B1 dans une langue vivante étrangère est requis pour l'obtention du diplôme.

Étudiants d'autres écoles d'architecture françaises et étrangères



DEUXIÈME CYCLE (2 ANS)

L'ÉTUDIANT CONSTRUIT LUI-MÊME SON PARCOURS SELON SES PROJETS PROFESSIONNELS

L'étudiant engage un parcours en choisissant un domaine d'études. Il pourra modifier ce choix au début de chaque semestre. Chaque domaine d'études propose un ou deux ateliers de projet, ainsi que des cours, des séminaires et un suivi de mémoire.

4 DOMAINES D'ÉTUDES

- Architecture, villes et territoires
- Architecture, ingénierie et environnement
- Architecture, histoire et patrimoine
- Architecture, théorie et critique

R

Les autres enseignements sont issus d'un tronc commun dont **Initiation à la recherche**, en lien avec les laboratoires de recherche de l'école, le Map-CRAI et le LHAC.



STAGE OBLIGATOIRE

Formation pratique de 2 mois minimum en France ou à l'étranger.

!

L'étudiant participe à la semaine internationale d'architecture et travaille avec des architectes internationaux.

S

OPTION SCIENTIFIQUE

Cursus Architecte Ingénieur. *Cette option est en projet avec l'école partenaire (ENSTIB Epinal).*



L'étudiant peut effectuer 1 semestre ou 1 année dans le cadre d'un échange international. Le PFE peut aussi être suivi à l'étranger mais la soutenance doit avoir lieu à l'école d'architecture de Nancy.

B2

Le niveau B2 dans une langue vivante étrangère est requis pour l'obtention du diplôme.

!

CÉSURE

un étudiant peut demander à bénéficier au cours de ce cycle d'une période de césure (un semestre ou une année universitaire).

↑↑

PARCOURS DOUBLE

Lorsqu'un étudiant a obtenu 60 crédits ECTS après la 1^{ère} année, il peut demander à s'inscrire dans une spécialité de Master :

- Architecture Bois et Construction (ABC)
- Architecture Modélisation Environnement (AME)
- Verre Design Architecture (VDA)

→

PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Le projet de fin d'études (PFE) est un travail personnel. Il s'inscrit dans l'un des domaines d'études proposés par l'école. Le projet de fin d'études consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. *Semestre M2.2.*

→

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

L'étudiant choisit, au cours de la 1^{ère} année, un sujet de mémoire de fin d'études (MFE) correspondant à son parcours parmi les sujets proposés par les enseignants du deuxième cycle. L'étudiant soutient son mémoire devant un jury. *Semestre M2.1.*

R

Le mémoire peut se voir attribuer une **Mention Recherche**, notamment dans la perspective d'une poursuite d'études en Doctorat.

DOCTORAT (3 ANS)

R

Le doctorat en architecture est préparé en 3 ans au sein des unités de recherche ou laboratoires des écoles d'architecture. À Nancy, 2 Laboratoires : **map-CRAI** - Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie et le **LHAC** - Laboratoire de l'Histoire de l'Architecture Contemporaine. **Le doctorat correspond à un niveau Bac +8.**

→

↑



↓

SPÉCIALITÉS POST-DEA

- Architecture Bois et Construction ABC
- Design Numérique Architecture DNA
- Verre Design Architecture VDA

HMONP

L'habilitation de l'architecte diplômé d'état à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP) comprend une formation théorique de 160h et une mise en situation professionnelle de 6 mois minimum.

↑

↓

AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES

D'autres écoles d'architecture proposent des formations en urbanisme, patrimoine, scénographie,... Sous certaines conditions, les titulaires du DEA peuvent également intégrer une école d'ingénieur.

→

VIE PROFESSIONNELLE

LES ÉTAPES POUR S'INSCRIRE À L'ÉCOLE

1*

DE NOVEMBRE
À JANVIER

INFORMATION

FIN NOVEMBRE -
DÉBUT DÉCEMBRE
Les élèves
s'informent sur leur
orientation via les
forums et les sites
web spécialisés
comme celui de
l'ONISEP.

1ère semaine
de l'orientation.

DÉBUT DÉCEMBRE
Le 1er conseil
de classe prend
connaissance des
projets des élèves
et formule des
recommandations.

20 DÉCEMBRE
Ouverture du site
parcoursup.fr

2

DU 22 JANVIER
AU 3 AVRIL

PHASE DE VOEUX

Les candidats affinent leur réflexion.
2e semaine de l'orientation et
journées portes ouvertes dans les
établissements de l'enseignement
supérieur.

DU 22 JANVIER AU 14 MARS
Les candidats entrent leurs voeux sur
la plateforme.
Jusqu'à dix voeux selon leur projet,
sans avoir besoin de les classer.

MARS *
2e conseil de classe.
Examen des voeux des lycéens.
Chaque voeu fait l'objet d'une fiche
Avenir comprenant les appréciations
des professeurs et l'avis du chef
d'établissement.

TOUTES LES INFORMATIONS
sur le fonctionnement de la
plateforme (modalités des voeux,
calendrier détaillé) et les ressources
(orientation, offre de formations)
disponibles dès le mois de décembre.

3

DE MI-MAI
À FIN JUILLET

RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

MI-MAI
Les candidats reçoivent les réponses
à leurs voeux au fur et à mesure
et peuvent dialoguer avec les
établissements d'enseignement
supérieur.

Dès qu'il a reçu deux réponses
positives, le futur étudiant doit choisir
entre les deux sans pour autant
renoncer aux voeux en attente.

MI-JUIN
La procédure est suspendue pendant
les épreuves du baccalauréat.

4

DE JUILLET
À SEPTEMBRE

INSCRIPTION EN LIGNE

JUILLET - AOÛT
Possibilité de s'inscrire en
septembre avant la rentrée.

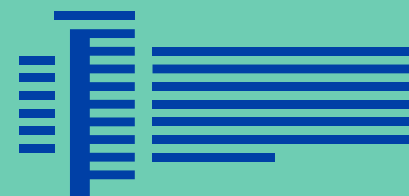
AVANT FIN JUILLET
Confirmation d'inscription dans
la fonction choisie.

DÉBUT SEPTEMBRE
Rentrée.

Toutes les démarches et services de la vie étudiante sur :
www.etudiant.gouv.fr
Pour rester informé : EducationFrance
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
Sources : Ministère de l'éducation national / Ministère de
l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

* concerne les lycéens uniquement.

www.nancy.archi.fr



ARCHITECTURE NANCY



Cursus étudiant à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy